



Nous avons adopté une approche intégrée à l'égard de nos priorités, de sorte qu'aucun ministère ou société territoriale n'a la responsabilité principale de toutes les mesures dans un domaine prioritaire.

Nous avons convenu que vous êtes responsable de la conduite des actions et initiatives prioritaires identifiées ci-dessous. Il s'agit notamment d'assurer une action harmonisée et coordonnée au sein du gouvernement du Nunavut (GN) et avec nos partenaires, le cas échéant.

En priorité, vous avez accepté d'entreprendre une action immédiate concernant les points suivants :

- Poursuivre la mise en œuvre du cadre Iviqtippalliajut pour renforcer l' AQ et les valeurs sociétales inuites dans les milieux de travail du GN et dans les politiques et les lois (en cours);
- Concevoir des sessions de QI pour les professionnels de la santé (2022-23);
- Finaliser le plan stratégique de formation en langue inuktitut avec le soutien du ministère des Ressources humaines pour une mise en œuvre à partir de 2023-24 (2022-23); et
- Soutenir l'élaboration d'une stratégie et d'un plan de mise en œuvre pour les soins aux aînés et aux personnes âgées en veillant à ce que l'Inuit Qaujimagatuqangit Katimajit (IQK) et/ou Tuttarviit participent aux consultations et en examinant la possibilité de faire participer les comités/groupes d'aînés (2022-23).

Pour aider à guider les actions futures de notre gouvernement, vous avez accepté de :

- Explorer les options pour améliorer les subventions et contributions destinées aux aînés (S&Cs) et les S&Cs liées aux arts (2022-23);
- Étudier les possibilités d'améliorer les subventions et les programmes destinés aux jeunes et d'inclure des efforts pour récolter et partager des aliments traditionnels avec les aînés (2022-23).
- Explorer les options permettant de garantir que le personnel des établissements de soins continus bénéficie d'une formation linguistique ciblée (2023-24).

## **RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES**

En plus des priorités du mandat énumérées ci-dessus, vous êtes également responsable en tant que :

- Ministre responsable des Langues
- Ministre responsable des Personnes âgées

- Membre du comité du conseil des ministres chargé de favoriser la santé, la guérison et le vieillissement
- Membre du comité du conseil des ministres chargé de réinvestir dans l'éducation et la formation

## **TRAVAILLER ENSEMBLE**

Katujiluta est plus que le titre de notre mandat. Il s'agit d'un principe directeur qui met l'accent sur un changement fondamental dans la façon dont nous allons travailler ensemble pour réaliser la promesse du Nunavut. Tout en répondant à vos priorités, je suis convaincu qu'ensemble nous saurons :

- **Travailler au sein du Cabinet et avec les membres réguliers** pour mettre en œuvre notre mandat commun;
- **Étendre et renforcer les partenariats** avec la Nunavut Tunngavik Incorporée et les organisations inuites régionales afin de tirer parti de nos ressources pour une cause commune;
- **Renforcer les capacités et soutenir l'augmentation et l'amélioration de l'emploi des Inuites et Inuits** dans la fonction publique; et
- **Faire la démonstration des valeurs sociétales inuites et l'Inuit Qaujimagatuqangit** en action afin d'obtenir un changement réel et durable.

Votre administrateur général a la responsabilité de vous aider à respecter vos engagements et à assumer les responsabilités de votre portefeuille. Vous avez la responsabilité de fournir des attentes claires à votre administrateur général, y compris des attentes en matière de collaboration et de partenariat au sein et au-delà du gouvernement du Nunavut.

Je suis fier et enthousiaste à l'idée de travailler avec vous à l'établissement de partenariats durables et à la prise de mesures coordonnées et concertées qui amélioreront la vie quotidienne des Nunavoises et Nunavois et serviront de bases solides pour notre avenir.

Sincères salutations,



P.J. Akeeagok  
Premier ministre du Nunavut

c. c. Jimi Onalik, sous-ministre de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales